

À la une

L'entretien entre le justiciable « en risque judiciaire » et son avocat est couvert par le secret professionnel du conseil pour la défense ou le rappel didactique de l'évidence

note par Elliot BERSEGOL et Vincent NIORÉ sous Cass. crim., 3 mars 2026

En réitérant ses solutions précédentes concernant l'exigence d'une procédure juridictionnelle déjà en cours, la chambre criminelle enfonce le clou sur la division du secret professionnel entre le conseil et la défense.

Actualité

Collaboration libérale : derrière la satisfaction, des déséquilibres persistants
focus

« Il existe un besoin vital pour la profession d'avocat de se retrouver »

entretien avec Manuel FURET

Technique

La prise d'acte de la rupture du contrat de travail

étude par Steven RIOCHE

Doctrine

Les fondations et la conservation patrimoniale ou environnementale d'immeubles

étude par Marie-Clotilde EUDE et David RICHARD



© Gazette du palais - Généré à l'aide de l'IA

Gazette Spécialisée

DROIT PRIVÉ DU PATRIMOINE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• **Grégory DUMONT**

*Avocat au barreau des Hauts-de-Seine, associé,
CMS Francis Lefebvre Avocats*

• **Quentin GUIGUET-SCHIELÉ**

Maître de conférences à l'université Toulouse Capitole

AVEC LA PARTICIPATION DE

Sylvain BERNARD, Maryline BRUGGEMAN, Sophie DEVILLE, Simon JARRY, Michel LEROY, Clément MIMRAN, Aurélien MOLIÈRE, Christelle RIEUBERNET et David D'AMÉLIO



FFCM

Fédération Française
des Centres de Médiation



11 & 12 JUN 2026

MARSEILLE

1ER CONGRES

PROGRAMME & INSCRIPTIONS

SCANNEZ CE QR CODE



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2026

· Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 662,63 € TTC

Recueils + table seuls : 642,21 € TTC

Journal, recueil + table : 893,38 €

Abonnement feuilletable numérique : 274,65 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 739 €

Journal, recueil + table : 979 €

Abonnement feuilletable numérique : 269 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 748 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement, sauf exceptions prévues par la loi, ni utilisée à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle.

La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon

suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL488w2 ■ Collaboration libérale : derrière la satisfaction, des déséquilibres persistants 3
- GPL489b2 ■ DZ mafia : un procès détonnant, à plus d'un titre 5
- GPL488x6 ■ CNDA : bilan d'activité 2025 et perspectives 2026 7
- GPL488w9 ■ « Il existe un besoin vital pour la profession d'avocat de se retrouver »
entretien avec Manuel FURET 8
- GPL488m6 ■ Cadre réglementaire en évolution : les enjeux environnementaux entre le droit européen et les initiatives françaises
libres propos par Sylvie GALLAGE-ALWIS et Anélia NAYDENOVA 10


Technique

- GPL488x4 ■ La prise d'acte de la rupture du contrat de travail
étude par Steven RIOCHE 13

Doctrine

- GPL48711 ■ Les fondations et la conservation patrimoniale ou environnementale d'immeubles
étude par Marie-Clotilde EUDE et David RICHARD 15

Jurisprudence

- GPL488j0 ■ L'entretien entre le justiciable « en risque judiciaire » et son avocat est couvert par le secret professionnel du conseil pour la défense ou le rappel didactique de l'évidence
note par Elliot BERSEGOL et Vincent NIORÉ sous Cass. crim., 3 mars 2026 18
- GPL488z2 ■ Accès au titre de séjour et soins des réfugiés : le juge administratif, l'individu et la collectivité
note par François GUÉRANGER sous CE, 2^e-7^e ch. réunies, 2 févr. 2026 22
- GPL488r3 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 25
- GPL488l3 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 28
- GPL488v8 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme
par Catherine BERLAUD 31
- GPL488t0 ■ Chronique de jurisprudence des procédures civiles d'exécution
par Claude BRENNER et Jean-Jacques ANSAULT en exclusivité sur la Base Lextenso :
<https://lext.so/GPL488t0> 

Gazette Spécialisée

DROIT PRIVÉ DU PATRIMOINE

Sous la responsabilité scientifique de
Quentin GUIGUET-SCHIELÉ et Grégory DUMONT

33

Retrouvez la semaine prochaine le hors-série sur les États généraux du droit de la famille et du patrimoine